



DOSSIER DE PRESSE

Les agressions en
Pôle Recyclage (déchèterie),
Ça suffit !

Depuis plusieurs semaines, nos agents valoristes subissent de plus en plus d'agressions, d'insultes et d'intimidations en Pôle Recyclage (déchèterie).
C'est inacceptable !

3 agressions physiques en 2 mois, c'est trop !

23 juin 2020 – Pôle Recyclage de Libourne Épinette

Agression verbale misogyne sur un agent de sexe féminin puis forte intimidation et insultes jusqu'à agression physique de l'agente qui s'est retrouvée projeté à terre avec plusieurs lésions corporelles et conséquences psychologiques.

L'agresseur a été auditionné et déféré devant le procureur.
Il sera jugé dans les prochains mois.

22 juillet 2020 – Pôle Recyclage de Vérac

Agression physique entraînant la chute de l'agent valoriste.
Suite à un non-respect des règles d'accès sur le Pôle Recyclage, l'utilisateur s'en est pris à l'agent qui tentait de trouver une solution en appelant son responsable.

L'agent a porté plainte, la procédure est en cours.

18 août 2020 – Pôle Recyclage de Saint Mariens

Agression verbale, insultes et forte intimidation. L'utilisateur s'est emporté car l'agent lui a demandé de se vêtir correctement dans un lieu public (l'utilisateur était « torse-nu »).

La gendarmerie est intervenue, nous les remercions pour leur grande réactivité.

L'agent a porté plainte, la procédure est en cours.

Les agressions physiques ou intimidations sont intolérables, mais **les agressions verbales, les insultes ou autres réprimandes qui sont quotidiennes** sont tout autant inacceptables.

Si la situation devait perdurer, le Smicval s'autorisera à suspendre le service sur l'équipement considéré. En effet, l'accueil des usagers dans un environnement d'insécurité ne correspond pas au service public attendu par tous.

Les élus, les agents et le CHSCT du Smicval sont solidaires face à cette situation insupportable.

Nous attendons le respect mutuel dont tout le monde a besoin, car rien ne légitime de telles réactions.

Le métier d'agent valoriste : une mission de service public

Agent valoriste est un métier complexe qui requiert beaucoup de polyvalence et d'autonomie.

Les agents valoristes du Smicval sont très investis dans leur mission de service public en proposant aux usagers, un service de qualité, accessible à tous :

- Ils s'engagent à être présents, à accueillir, conseiller et orienter les usagers sur le dépôt de leurs déchets,
- à identifier, quantifier et enregistrer tous les apports,
- à contrôler l'accès en Pôle Recyclage et garantir le bon respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement,
- à veiller à l'entretien et au bon état du site,
- et à faire respecter les règles d'accès et d'utilisation sur le Pôle Recyclage.

Les agents valoristes du Smicval sont également engagés et formés pour sensibiliser les usagers au tri et à la réduction de leurs déchets. Enjeux fondamentaux du syndicat.

Nous remercions tous les usagers qui, dans leur très grande majorité, défendent le service public et l'utilisent de façon adaptée. Pour autant, nous attendons de ceux qui ont un comportement inapproprié, le respect des agents, des consignes d'accès et d'utilisation du Pôle Recyclage, ainsi que des infrastructures publiques mises à leur disposition.

Quelques chiffres

- **12** Pôles Recyclage ouverts **6 jours / 7** dont 1 Smicval Market
- 1 entrée en Pôle Recyclage **toutes les 12 secondes**
- **Plus de 180 tonnes** de déchets collectés en Pôle Recyclage **tous les jours**
- Soit l'équivalent du chargement de **8 semi-remorques**
- Le tri en Pôle Recyclage, c'est plus de **20 filières de recyclage**.
- **75%** des déchets sont **valorisés** en Pôles Recyclage